



## PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 27/10/2023

#### VIGILANCE MÉTÉO

Orange Vagues-Submersion  
et jaune Vents violents/Orages (situation météo à surveiller)

**Le préfet du Morbihan vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau orange (niveau 3 sur 4) pour risque de vagues-submersion entre 15h et 21h demain samedi 28 octobre 2023.**

Par ailleurs, le Morbihan est également placé en état de **vigilance météorologique de niveau jaune** (niveau 2 sur 4 - Situation météo à surveiller) **pour risque d'orages et de vents violents** entre 12h et 20h demain samedi 28 octobre 2023.

#### Point météo

*Ce samedi 28 octobre 2023, associé à la perturbation, le vent de Sud-Ouest se renforce sur la façade atlantique.*

*Les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une surélévation importante du niveau de la mer, qui se rajoute à des niveaux marins déjà élevés dans un contexte de grandes marées, avec un coefficient de marée de 103 pour la pleine mer de samedi après-midi.*

*La combinaison des grandes marées et des vents pourront provoquer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les parties exposées ou vulnérables du littoral du département du Morbihan.*

*Cette perturbation s'accompagne également d'un risque orageux et de fortes rafales de vent, de l'ordre de 80 à 90 km/h dans les terres, voire très localement 100 km/h. Sur les côtes de la façade Atlantique, les rafales de vent dépassent temporairement le seuil de 100 km/h.*

*Après le passage de la perturbation, un ciel de traîne très actif se généralise sur la Bretagne, avec de fréquentes averses parfois orageuses associées à de fortes rafales de vent, toujours de l'ordre de 80 à 90 km/h voire localement 100 km/h dans les terres, proches de 100 km/h sur la côte Atlantique soumise au vent de secteur sud-ouest. En raison du caractère très dynamique de la situation météorologique, des phénomènes tourbillonnaires (trombes marines en mer ou mini tornades dans les terres) sont possibles très localement en particulier sur les départements de la façade Atlantique et notamment sur le Morbihan.*

.../...

#### Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex

## Consignes relatives au risque de submersion marine

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias
- Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées

### Habitants du bord de mer

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- Prévoyez des vivres et du matériel de secours
- Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités

### Plaisanciers

- Ne prenez pas la mer
- Ne pratiquez pas de sport nautique
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident

### Professionnels de la mer

- Evitez de prendre la mer
- Soyez prudent si vous devez sortir
- A bord, portez vos équipements de sécurité

### Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs
- Soyez particulièrement vigilant, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé
- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, front de mer)
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Ne vous approchez pas des cours d'eau et zones inondées ou habituellement inondées

## Consignes relatives au risque de vents violents

- En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Soyez prudent dans vos déplacements, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- **Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral**

## Consignes relatives au risque d'orages

- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Evitez les promenades en forêt
- Evitez d'utiliser les téléphones et appareils électriques
- **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin**

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com>

## Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan